

FOIRE AUX QUESTIONS WEBINAIRE NAVI

1. Peut-on combiner cette solution avec une méthode de lecture en CP ?

Tout à fait, Navi n'influence pas le choix des méthodes de lecture. Navi devient utile lorsque la phase d'apprentissage arrive à son terme et que l'enseignant a pu observer le niveau de maîtrise des compétences par ses élèves. NAVI est là pour la mémorisation et l'harmonisation. La solution n'apporte qu'un outillage qui s'articule autour de l'utilisation que vous faites de vos manuels scolaires, de votre méthode de lecture.

2. Faut-il demander une autorisation spéciale aux parents pour inscrire les enfants sur Navi ?

Oui, le ministère a préparé la lettre type, vous la trouverez sur cette page : <https://navi.education/inscrire-ma-classe/>

Il est à noter que si une famille refuse, cela ne remet pas en cause la participation de la classe à NAVI sauf que l'élève en question ne pourra pas participer à l'expérience.

3. Navi s'adresse à toutes les classes du cycle 2 ? CP, CE1 et CE2, c'est bien cela ?

Oui c'est bien cela, Navi fonctionne pour toutes les classes de cycle 2 : CP, CE1 et CE2.

4. Le parcours numérique serait-il prévu par la suite ? Pour le moment si je comprends bien, il n'y a que la partie imprimable de disponible ?

Oui, les parcours numériques vont bien être intégrés à Navi. L'enseignant aura donc le choix d'éditer des activités imprimables ou interactives.

5. Est-ce que si on fait faire le parcours numérique aux élèves, Navi prend tout de suite en compte leurs résultats ?

Absolument, Navi renseignera automatiquement le résultat de l'activité si elle est exécutée en numérique. En revanche, Navi ne prendra pas la liberté de modifier le positionnement d'un élève.

6. L'utilisation en dehors de la classe est-elle possible ?

Pas pour le moment, cela épargne la contrainte de distribuer des identifiants et mots de passe personnels aux élèves de cycle 2. Actuellement, c'est l'enseignant qui se connecte à Navi et lance l'espace élèves.

7. Les supports peuvent-ils être adaptés pour des enfants "dys" ?

Il est prévu que chaque élève puisse suivre des activités adaptées à son profil de lecteur, en particulier les "dys". Il faut pour cela obtenir les accords concernant ce traitement de données à caractère personnel, nous l'espérons vivement pour la phase 2.

8. Comment un programme d'intelligence artificielle qui doit intégrer un profil de mémorisation sur un an peut-il produire une analyse représentative sur 3 mois ?

J'ai transmis la question à Domoscio pour avoir un retour argumenté.

9. Les compétences sont déjà enregistrées dans Navi. Les activités de mémorisation sont-elles à créer ?

Les activités de mémorisation sont livrées avec Navi, l'enseignant n'a pas besoin de les ajouter. Navi propose automatiquement les activités qui lui semblent les plus adaptées à chaque élève.

10. Est-il possible de modifier les compétences proposées ou devons-nous les suivre obligatoirement ?

Il n'est pas possible de modifier les compétences. Ces dernières ont été élaborées par un groupe de travail composé d'enseignants et de conseillers pédagogiques, en lien strict avec les programmes bien sûr. Ces compétences sont organisées en arbre et les contenus de Navi y sont attachés ; c'est un préalable indispensable au fonctionnement des moteurs d'intelligence artificielle.

11. Faut-il garder l'anonymat des enfants dans le tableau ?

Non, les élèves ont bien leur vrai nom dans Navi. Le ministère est responsable de traitement et valide toutes les données traitées par Navi, vous pouvez donc renseigner vos vrais élèves.

12. Les contenus pour la remédiation prennent-ils en compte les différences liées à l'éducation prioritaire ?

12. Cette application est-elle adaptée aux élèves relevant du RASED ?

La solution intègre une intelligence artificielle qui adapte le travail proposé aux élèves en fonction des compétences de chacun d'entre eux. Les contenus de remédiation sont donc être adaptés au niveau de compétences de chaque élève, qu'il soit scolarisé dans un établissement situé en éducation prioritaire ou non. Pour les élèves intégrés dans un dispositif RASED, il ne doit pas y avoir de contre-ordre si ce n'est que la nécessité de s'astreindre à un suivi très régulier du positionnement et de la mémorisation des élèves risque d'apporter de la lourdeur au dispositif.

13. Sera-t-il possible d'utiliser Navi en SEGPA ou ULIS pour les élèves ayant des compétences de cycle 2 ?

Oui, il faudra alors renseigner ces groupes comme s'ils constituaient des classes et alimenter Navi régulièrement.

14. Une telle application est-elle envisageable pour le cycle 3 ?

Ce n'est pas prévu par le marché du ministère, le démarrage se fera donc auprès des classes de cycle 2.

15. Peut-on continuer à utiliser Navi après décembre en classe?

15. Serait-il possible de reproduire l'expérience vers le 2ème trimestre afin de vérifier le calibrage élève par élève ?

15. La solution Navi sera-t-elle disponible sur l'année durant l'année 2021-2022 ?

La première phase de test du prototype s'étend de début septembre à fin décembre 2020. À l'issue, le ministère décidera de prolonger ou non. Si vous utilisez beaucoup Navi, alors les chances de prolonger seront maximales.

16. Sera-t-il judicieux de travailler sur Navi chaque jour au cours de ce futur premier trimestre ? Si tel est le cas, quel serait le taux horaire moyen quotidien ?

Oui ce serait judicieux dans le sens où les activités de mémorisation devraient être conduites au plus proche des dates optimales suggérées par Navi. Cela signifie que les élèves auront des micro-activités de mémorisation très régulièrement, et que l'enseignant peut solliciter Navi une ou deux fois par semaine pour les organiser.

17. Qu'en est-il de l'éventuelle lien entre Navi et les évaluations de début d'année CP/CE1 ?

Aucun lien n'est prévu, néanmoins il est raisonnable de penser que les évaluations de début d'année aideront les enseignants à positionner leurs élèves dans Navi.

18. Les enseignants "testeurs" durant la phase de prototypage auront des retours à faire pour améliorer la plateforme. Quelle sera la forme de ces retours ?

Les enseignants pourront spontanément adresser des messages au support de Navi, ainsi que participer aux échanges de la communauté de testeurs sur le site compagnon. Ils seront sollicités pour une enquête qualitative, sous forme de questionnaire en ligne ou d'entretien en fonction de leurs préférences.

19. L'inscription est-elle payante ?

Le projet est financé par le ministère, les écoles n'ont rien à payer !